

LE MÉCÉNAT PARTICULIER DES FONDATIONS ROTHSCHILD

PAR SARAH HUGOUNENQ

Le mécénat opéré par les fondations Edmond de Rothschild se définit par sa fidélité historique de la famille instigatrice. Le réseau actuel de douze fondations internationales (basées à Paris et Genève, et réparties autour du globe en Espagne, en Israël, à New York...) résulte de la volonté de chaque génération d'imprimer sa marque philanthropique par la création d'une nouvelle fondation. La situation originale de cette nébuleuse donne aux sièges parisiens et genevois « un rôle de holding virtuelle de l'ensemble des fondations, et de relais avec la famille », confie Firoz Ladak, directeur de l'ensemble des fondations.

« La génération actuelle, incarnée par Ariane et Benjamin de Rothschild, est empreinte d'une image moderne de la philanthropie, plus stratégique », analyse Léa Peersman, en charge des projets, notamment dans le champ culturel. Cette mutation implique le passage d'une philanthropie traditionnelle orientée vers un mécénat pur, à une philanthropie attentive à son impact social. Selon Léa Peersman, « nous avons redéfini les missions des fondations autour de l'éducation, au sens du partage des compétences, et d'outils afin que chacun puisse avoir les moyens de construire son propre avenir ». L'engagement dans le domaine des arts et de la culture prend également en compte cette préoccupation. « Pour nous, déclare Firoz Ladak, les arts vont au-delà de la culture, et tendent au quotidien. Nos programmes permettent l'appropriation et l'utilisation d'outils propres à chaque expression artistique, afin qu'ils deviennent des vecteurs d'émancipation sociale. Shakespeare, ou Brecht doivent-ils être confinés au 6^e arrondissement de Paris ? Notre réponse est clairement : non ». Reflet de cette philosophie, le programme « Artiste intervenant en milieu scolaire », qui en est cette année à sa troisième édition, est mené en partenariat avec l'École nationale supérieure des beaux-arts (Ensba). Il prend la forme de résidences d'artistes diplômés de l'Ensba dans des écoles de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Les artistes organisent des sorties pour les élèves, animent des travaux en classe et préparent un projet de fin d'année. Cette initiative relève à la fois de l'amélioration de l'accessibilité du public à la culture, et le soutien à la création contemporaine, qui passe lui aussi par une implication sociale. « Notre rôle est de faire en sorte que les arts deviennent un outil pédagogique, à la fois en termes de développement personnel et professionnel », explique Léa Peersman.

Le mécénat de la fondation familiale se distingue de l'action des fondations d'entreprise par sa logique et son fonctionnement. « En tant que fondation familiale, nous avons un ADN et une histoire philanthropique forte, une tradition de générosité. La différence avec une philanthropie

d'entreprise est grande, en particulier par sa dimension humaine, sans objectif d'image », insiste la personne en charge du mécénat culturel. Par exemple, la structure ne cherche pas à bénéficier des mesures de déductions fiscales liées au mécénat. Une autre distinction se lit dans les critères de choix des projets à soutenir. « Nous ne nous positionnons pas en fonction des partenaires, mais selon le programme développé. Nous travaillons au cas par cas sur la base d'une évaluation précise des composantes du programme mais également des responsables du projet », poursuit Léa Peersman. Là encore, la démarche est originale car basée sur le dialogue et l'enrichissement mutuel avec l'institution partenaire. « Nous voulons développer un relais qui va au-delà du social et de l'éducatif, qui se mesure aussi par l'impact que nous pouvons avoir sur les équipes partenaires. Nous ne nous posons pas en donneur de leçons. Notre combat est aussi de professionnaliser la philanthropie privée », affirme Firoz Ladak.

Les fondations prennent également en compte les expériences enregistrées. « Notre retour sur engagement permettra, à terme, la constitution de modèles de collaboration fiables, que nous pourrions répliquer, et faire changer d'échelle. Nous touchons là à une question plus large. Atteindre une échelle plus importante implique en France de passer par un relais étatique. Je pense que nos fondations ont un rôle à jouer dans le service public, bousculant les habitudes qui consistent à séparer d'un côté les fondations comme monde des riches et, de l'autre, l'État qui se préoccuperait du bien social », remarque le directeur. Mais cette vision n'est pas encore totalement comprise par certains élus. Comme le constate Léa Peersman, « le caractère divers de nos partenariats nous pousse parfois à justifier les raisons de notre engagement. Il est donc normal de notre part d'expliquer les motivations sous-jacentes à nos actions. Par ailleurs, nous voyons notre rôle évoluer et notre mission comprise lorsque différents acteurs publics nous contactent pour des conseils en matière d'engagement et pour les outils que nous avons développés sur telle ou telle problématique. C'est très positif qu'une administration publique vienne à la rencontre d'un acteur privé pour savoir comment il travaille, et envisager des voies possibles de collaboration ».

Seule ombre au tableau, les fondations peinent à s'inscrire en régions. « En dehors de Paris, les modèles traditionnels restent prédominants. Les mairies, conseils généraux et autres services publics restent les pourvoyeurs principaux en termes de financement de la culture, et cela reste encore difficile d'identifier les bons relais et les modalités éventuelles d'actions partagées », regrette Firoz Ladak. ■